

*Questions orales***L'INDUSTRIE DU BOIS D'OEUVRE**

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Madame la Présidente, nos exportations annuelles vers l'Europe de bois d'oeuvre en provenance de la Colombie-Britannique, des Maritimes et du Québec, exportations d'une valeur de plus de 1 milliard de dollars, sont menacées par l'interdiction dont la Communauté européenne a frappé nos importations de bois vert.

Les fonctionnaires canadiens croyaient pouvoir faire lever l'interdiction, mais ils ont échoué dans leur dernière tentative. Le Canada pourra à nouveau faire valoir sa position lorsque les Européens réexamineront la question le 16 décembre.

Le ministre des Forêts peut-il nous dire ce que le gouvernement entend faire pour qu'il se prenne une décision favorable au Canada en décembre?

L'hon. Frank Oberle (ministre des Forêts): Madame la Présidente, lors d'un récent voyage en Europe, j'ai discuté de ce dossier et de plusieurs autres avec mes homologues européens et avec le commissaire McSharry de la Commission européenne.

On nous assure que cette question sera traitée en priorité. Naturellement, nous sommes déçus que la décision, qui est d'ordre phytosanitaire en Europe, ait été retardée, mais nous cherchons, en collaboration avec la Communauté européenne, les moyens d'éliminer ce parasite et de revenir à la normale.

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Madame la Présidente, étant donné le succès du Canada à cet égard, je doute qu'il soit nécessaire que le ministre retourne en Europe pour défendre la cause du Canada.

Quoi qu'il en soit, madame la Présidente, ma question au ministre est la suivante: étant donné l'échec du gouvernement non seulement dans ce dossier, mais aussi en ce qui a trait au bois d'oeuvre, aux normes relatives au contreplaqué et aux bardeaux, le ministre va-t-il faire comprendre au gouvernement qu'il ne peut pas continuer de jouer dans les grandes ligues du commerce international s'il se fait damer le pion à tout coup?

L'hon. Frank Oberle (ministre des Forêts): Madame la Présidente, le député se trompe lorsqu'il dit que nous

nous faisons damer le pion dans tous les différends commerciaux.

Notre part du marché international augmente. Elle est en expansion. Nos débouchés se multiplient en Asie. Ma province, par exemple, exporte davantage en Asie qu'aux États-Unis. Le député a donc tout à fait tort.

Je suis allé en Europe et je n'ai pas à m'en excuser. Bien entendu, je n'étais pas escorté par une escadrille de chasseurs CF-18. Nous avons fait valoir notre position le plus fermement possible et nous espérons qu'on la respectera.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Hier, le gouvernement fédéral a admis que la promesse qu'il avait faite lors des élections de 1988 de dépolluer le fleuve Saint-Laurent avant la fin du prochain mandat était une promesse en l'air. Or, voilà qu'on nous dit, madame la Présidente, que ce sera fait en 1995. La ministre d'État chargée de l'Environnement peut-elle nous dire ce que le gouvernement entend faire concrètement pour que les Canadiens aient des raisons de croire que ce nouveau délai sera respecté?

L'hon. Pauline Browes (ministre d'État (Environnement)): Madame la Présidente, la dépollution du fleuve Saint-Laurent est un projet très ambitieux qui s'inscrit dans le Plan d'action des Grands Lacs et qui doit être réalisé en collaboration avec les industries. Nous visons les installations industrielles le long du fleuve Saint-Laurent. Notre objectif premier est de dépolluer 90 p. 100 des effluents de ces usines. Nous informerons régulièrement les Canadiens sur l'état d'avancement du projet. Il va de soi que le règlement sur les effluents des pâtes et papiers qui verra bientôt le jour sera d'une grande utilité dans ce domaine. Les deux sociétés visées font actuellement l'objet d'enquêtes menées par le Québec et le gouvernement du Canada, par l'entremise de la société Toxide Canada Incorporated.

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Madame la Présidente, il y a quatre ans, le ministre de l'Environnement a promis que son gouvernement allait examiner, consolider et renforcer les mesures législatives concernant les eaux. Or, nous n'avons pas encore vu l'ombre d'un projet de loi